

OUVRONS LES FRONTIÈRES

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ASTI



Voici le schéma de fonctionnement du système Talos, tel qu'il est présenté par ses zéloteurs et constructeurs...

Talos (*Lire la note, NDLR*)... L'Union Européenne, aidée par des industriels de la terreur, est en train de mettre au point un nouveau « géant de bronze ». Ce dispositif militaire utilisera des robots et des drones (terrestres et aériens) pour repérer, à distance, les personnes migrantes et les interpeller avant qu'elles ne s'évanouissent dans la nature. Les drones roulants devraient d'ailleurs être armés de différents équipements comme des canons soniques, des asperseurs à gaz, ... Quand on parle de guerre aux migrant·e·s !

Imaginer et créer de telles armes montre, une fois de plus, combien le mythe de l'invasion constitue pour le lobby militaro-industriel une rente de situation. Entre 2007 et 2013, l'UE investira, dans le cadre d'un partenariat public-privé, des millions d'euros pour mener à bien pas moins de huit programmes de lutte contre l'immigration clandestine. Et cela sans compter les sommes faramineuses englouties dans Frontex, hors de tout contrôle démocratique. La Barbarie, pointée du doigt par Gus Massiah, est protéiforme. En voilà une de ses manifestations les plus aiguës. Quant aux organisations de solidarité avec les personnes migrantes, déjà héroïques, il ne leur reste plus qu'à devenir les Médée de ce nouveau Talos. ■

Dans la mythologie grecque, Talos était présenté comme le gardien de la Crète. Trois fois par jour, il faisait le tour de l'île pour repousser les intrus. Son corps en bronze était invincible, sauf en un endroit de la cheville où un défaut laissait apparaître son unique veine. Talos fut vaincu grâce à l'aide de Médée, qui troubla son esprit et en profita pour écorcher sa cheville à l'endroit sensible, avant d'être achevé par Péas, un Argonaute.

EDITORIAL

Ca y est, la loi Besson réformant le CESEDA va être appliquée. Le 18 juillet prochain, tous les articles qui concernent l'éloignement, la rétention et l'assignation à résidence seront en vigueur. Une nouvelle fois, soumises à un régime d'exception, les personnes migrantes vont voir leur droits encore réduits, rognés, bafoués... C'est à nous Mouvement de solidarité avec les personnes migrantes, aidé par des avocat·e·s consciencieux·ses, qu'il reviendra de trouver les failles d'un système aux relents néo-colonialistes et xénophobes.

Au-delà d'une situation légale de plus en plus complexe, les personnes migrantes sont aussi plus fragiles pendant l'été. Les réseaux de solidarité tissés pendant l'année s'effilochent un peu le temps des vacances. Heureusement, nombreuses sont les ASTI qui conservent une permanence... A l'instar, de votre Fédération qui sera ouverte tout l'été pour continuer d'accueillir les migrant·e·s frappé·e·s par une OQTF, un contrôle au faciès...

L'été sera aussi l'occasion pour l'équipe fédérale de peaufiner les projets de l'année prochaine : rencontres Nord-Sud, brochures, sans oublier les réunions de Commissions qui sont tout à la fois l'un des moteurs de l'action fédérale mais aussi un temps privilégié pour écouter les militant·e·s du Mouvement des ASTI et orienter l'action de la FASTI en conséquence.

**BEL ÉTÉ SOLIDAIRE !
Le Bureau fédéral**

Ouvrons les frontières Bulletin mensuel d'information des Asti
édité par la FASTI, 58, rue des Amandiers, 75020 Paris 01 58 53 58 53

Une information à communiquer, une idée à partager, un appel à manifester à relayer ?
Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyez un courriel à info@arobasefasti.org
Pour suivre l'activité de la FASTI en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à info@arobasefasti.org

Rédaction et Mise en Page: Simon Mazurelle
Conseil et support technique : Ateliers et Chantiers Réunis

ASTI de MONTELMAR

Les militant·e·s de l'ASTI de Montélimar ont organisé deux événements ces dernières semaines. Le premier s'est déroulé le 29 juin dans les locaux de la MJC de Montélimar et a rassemblé les parrains et filleuls ainsi que les sympathisant·e·s et les nouveaux·elles occupant·e·s du CADA tout juste réouvert. Une cinquantaine de personnes de plusieurs nationalités ainsi que les membres de l'ASTI ont assisté à un spectacle de mime donné par la compagnie *Il était une soie*. Une représentation qui a captivé le public, en particulier les plus jeunes. Puis ce fut au tour des « Femmes en Luth » de Valence d'intervenir. À l'issue du spectacle, les plats préparés par chacun·e ont été partagés... ce qui a permis d'échanger des recettes et beaucoup de bonne humeur. La soirée s'est terminée avec des danses animées sur les chansons militantes et rythmées du groupe « Manbouss ». Un moment de détente et de chaleur qui comme l'écrit Marie-Jacques a permis « d'oublier un peu les dures réalités quotidiennes. On s'est promis de recommencer et de se retrouver très bientôt ».



Les militant·e·s de l'ASTI ont, par ailleurs, tenu un stand d'information à la fête du PCF à Alba-la-Romaine, en Ardèche, les 2 et 3 juillet derniers. Un très beau stand qui a permis de faire connaître l'association et le travail de ses membres aux participant·e·s de cette fête. ■

CONSEIL DES MIGRANT·E·S DE RENNES

Le Conseil des migrant·e·s de Rennes et la Coordination régionale Bretagne – Pays de Loire solidaire des personnes immigrées ont organisé une série d'événements militants les 1^{er} et 2 juillet derniers autour des mots d'ordre suivants : « *Guéant dégage* » et « *L'immigration, nous on l'aime* ». Le vendredi soir a été consacré à une soirée co-organisée par la Fédération sur la question de l'emprisonnement des personnes migrantes. Tandis que la journée du samedi était réservée à une série de manifestations dans toute la ville et jusque devant le CRA. ■

LA FASTI PARTICIPE À UNE FORMATION ORGANISÉE PAR L'OIT

Le centre international de formation de l'Organisation Internationale du Travail (*Lire l'encadré par ailleurs, NDLR*) a organisé une nouvelle session de formation à Turin sur les migrations de main-d'œuvre du 4 au 15 juillet, intitulée « Labour migration academy ».

Ce nouveau programme d'étude propose d'apporter une meilleure compréhension des enjeux liés aux migrations pour l'emploi, en tenant compte des évolutions des contextes politiques, économiques et sociaux des différents pays (de destination mais aussi d'origine). Mais c'est tout d'abord un lieu de rencontre où les professionnels du monde entier partagent leur expérience.

La première semaine a été une opportunité pour renforcer les liens avec des acteurs provenant de pays avec lesquels la FASTI travaille régulièrement : Sénégal, Nigeria, Palestine, Italie, etc. Elle a été également l'occasion de nouer de nouvelles relations avec des membres de pays tels que l'Argentine, la Malaisie, les Pays Bas ou encore la Jordanie, avec lesquels de nombreux projets pourraient être développés. Le point fort de cette académie réside dans les possibles interactions entre acteurs d'horizons très divers : ONG, associations, syndicats, Ministères des affaires étrangères, services de santé, OIT, etc.

Les participant·e·s ont échangé autour de thématiques telles que les causes et facteurs générateurs des migrations, les instruments normatifs protecteurs des travailleur·euse·s migrant·e·s, les problématiques liées à une protection sociale efficace, ou encore les politiques nationales et européennes en matière de migration de main-d'œuvre.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'OIT est une institution spécialisée des Nations Unies chargée de promouvoir la justice sociale et les droits de l'homme ainsi que les normes du travail, tels qu'ils sont internationalement reconnus. Le centre international de formation a été créé en 1964 en tant qu'institut de perfectionnement professionnel.

Malgré les nombreux textes internationaux protecteurs à l'égard des travailleur·euse·s migrant·e·s, il ne faut pas oublier que les Etats sont loin d'avoir instauré une protection suffisante et acceptable, et quand bien même ils l'auraient fait, en pratique les personnes migrantes sont trop souvent les victimes de discriminations et d'inégalités de traitement.

Cette formation est une formidable occasion pour notre Fédération de s'implanter dans un réseau international, de développer des projets au-delà des frontières et de rappeler ses positions concernant la liberté de circulation et d'installation, d'ouverture des frontières, d'arrêt des accords de réadmission et plus particulièrement de protection des migrant·e·s eu égard à leurs conditions de travail. ■

ANNA SIBLEY

COORDINATRICE DE LA COMMISSION SÉJOUR-EUROPE DE LA FASTI

Retrouvez d'autres informations sur le programme de formation sur :

http://www.itcilo.org/fr/le-centre?set_language=fr

AGENDA RITIMO 2012

Cette année encore, la FASTI est partenaire de RITIMO pour l'édition de l'Agenda des Solidarités Internationales 2012. Ils seront disponibles au début de l'automne. Vous pourrez les commander auprès de l'équipe du Siège. ■



Partout en France, des demandeur·euse·s d'asile dorment dans les rues. Malgré les textes internationaux, malgré « la bonne volonté » qu'affiche un pouvoir toujours plus prompt à fustiger les personnes étrangères qu'à respecter ses obligations envers les plus faibles, les plus pauvres. Retour sur les conséquences de la régionalisation des structures d'accueil pour les personnes demandant l'asile en France.

RÉGIONALISATION un fléau qui ne dit pas son nom



« **D**es familles de demandeur·euse·s d'asile passent la nuit dehors ou, au mieux, dans le hall des Urgences, parce qu'il n'y a déjà plus de place au 115 », explique Marie-Anne, militante du GASProm-ASTI de Nantes, à l'occasion d'une conférence de presse organisée par l'UCIJ locale pour alerter les citoyen·ne·s sur les difficultés d'hébergement des demandeur·euse·s d'asile. « À Valence, ajoute Yvon, de l'ASTI Crest-Val de Drôme-Diois, qui est le seul CADA répertorié dans la Drôme, la situation est critique : pas assez de places. » A Nîmes, l'APTI a organisé de grandes manifestations au début du mois de juin quand plus de 120 personnes ont été mises à la rue faute de place. A la Roche-Sur-Yon la situation est aussi dramatique comme en informe la FASTI, Aimé Boujot, militant de l'ACTIF, l'ASTI yonnaise qui a organisé, en avril dernier, avec une quinzaine d'autres associations locales une action pour que la préfecture de Vendée propose à ces demandeur·euse·s d'asile des solutions pérennes d'hébergement.

A la fin du mois de juin, la situation n'avait pas évolué : « Huit familles sont à la rue, dorment dans le hall de l'hôpital ou sur des bancs », expliquait, dans la presse locale, le responsable du Pôle d'accueil des demandeurs d'asile. Et l'on pourrait multiplier les exemples à l'envi. Et Aimé

Boujot de jeter une lumière plus crue sur cette situation : « ce sont 30 personnes, sans tenir compte de célibataires somaliens notamment, dispersés dans leur communauté qui se sont retrouvées à la rue. »

Si avant la régionalisation des structures d'hébergement, l'accueil de ces femmes et ces hommes était déjà déplorable en raison des politiques anti-migratoires de plus en plus sévères défendues par les gouvernements successifs, la situation imposée aux demandeur·euse·s d'asile est désormais inhumaine. « Une demandeuse d'asile qui venait d'accoucher était menacée d'être remise à la rue faute de place dans les hôtels ou les CADA de la ville » souligne Marie-Anne. « Et les hôtels ne sont pas une solution : les chambres – qui servent à héberger des familles entières, avec la promiscuité et les risques sanitaires qui vont avec – ne sont pas toujours très salubres,



sans compter que les familles ne peuvent pas officiellement cuisiner, d'où l'extrême précarité des situations, tant sur le plan financier que sur le plan humain», pointe Yvon. Et les hôtels ne sont pas des solutions. Les migrant·e·s sont une manne en période creuse mais quand un grand événement nécessitant de récupérer les chambres se profile, ils·elles sont mis·es à la rue sans ménagement.

En rassemblant l'ensemble des personnes demandant l'asile dans les préfectures de région et en fermant les structures d'accueils des autres départements, l'État a organisé,

sciemment, une pénurie de moyens et de places. Une pénurie renforcée encore par le fait que les compétences étatiques ont été transférées aux collectivités locales sans les moyens financiers y afférent.

Au-delà des problèmes terribles que provoquent cette situation, c'est une fois encore le combat pour la liberté de circulation et d'installation qui nous permettra d'améliorer la situation... Même si la situation ne semble pas prête de changer à en juger par les différentes propositions imaginées par l'UMP, pour la prochaine campagne présidentielle, à l'occasion de la nauséabonde convention sur l'immigration qu'elle a tenue la semaine dernière... ■

PUBLICATIONS DE LA FASTI

Toutes les brochures de la FASTI sont téléchargeables sur le site de la FASTI (www.fasti.org) Vous pouvez également retrouver sur ce site des actualités en liens avec les combats de la FASTI, le contact des ASTI l'annuaire des organisations avec lesquelles travaille la Fédération, et bien d'autres choses encore. ■

LA FASTI SUR FACEBOOK

Depuis quelques mois, la FASTI s'est dotée d'un statut Facebook sur lequel elle met en ligne les manifestations des ASTI, ses communiqués de presse et ceux de ses partenaires ainsi que des articles de presse qui ont trait aux luttes que le Mouvement des ASTI mènent. Vous pouvez donc devenir "ami·e" avec la FASTI (Compte Solidaire FASTI)... ■